



Analyse des coûts et des avantages du programme Temps pour le changement

Shoshana A. Moss CPA-CGA, CIA, CRMA
Mars 2020



Résumé

Prévention du crime Ottawa (PCO) gère depuis 2013 la Stratégie d'Ottawa relative aux bandes de rue et à la violence dans les rues. Cette stratégie s'articulait autour de quatre piliers : la cohésion communautaire, la prévention précoce, l'intervention, ainsi que l'application et la répression. Nous avons enrichi ces quatre piliers de toutes sortes de programmes et d'initiatives, et dans l'ensemble, la stratégie sert à assurer la liaison entre les programmes.

En 2015, grâce au financement apporté dans le cadre d'une initiative du maire, PCO a pu financer un programme d'intervention auprès des bandes de rue (« pour sortir de la rue ») afin d'aider ceux et celles qui font partie de ces bandes à changer de comportement. Ce programme, appelé « Temps pour le changement », représente l'investissement le plus important de PCO dans le cadre de cette stratégie. Il faut noter que les programmes prévus dans la stratégie ne sont pas tous financés par PCO.

Pour s'assurer qu'il s'agit d'un investissement valable, PCO a fait appel à un analyste de la recherche possédant l'expérience de la comptabilité pour passer en revue ce programme. L'objectif premier de cette analyse consistait à comparer les avantages financiers et les coûts du programme. L'analyse financière n'a porté que sur les coûts et les avantages, pour le contribuable, des économies réalisées dans le système de justice pénale (SJP). Les données et les calculs donnent une vue d'ensemble des participants actifs dans le projet Temps pour le changement pour la période comprise entre le 1^{er} avril 2018 et le 31 mars 2019. Il faut prendre connaissance des résultats avec circonspection. En voici les faits saillants :

- d'après la recherche, le nombre de participants qui ont été l'objet de nouvelles accusations a baissé de 17 % par rapport au nombre auquel on s'attendait sans intervention;
- les économies réalisées dans le SJP s'élèvent à 3,37 \$ sur chaque dollar dépensé;
- le coût annuel moyen par participant s'établit à 6 921 \$;
- parmi les cinq participants qui ont été l'objet de nouvelles accusations, un seul a commis un crime violent, et tous ont continué de prendre part au programme afin de changer de mode de vie.
-

Il faut se rappeler que les avantages calculés ne portaient que sur les économies réalisées dans le système de justice pénale. Les avantages apportés par ce programme dans la répression de la criminalité et de la violence

débordent largement les économies réalisées sur les coûts du système de justice pénale. Par exemple, on n'a pas calculé les avantages financiers apportés aux familles et aux quartiers.

Ce rapport fait aussi état des indicateurs à plus court terme de l'efficacité du programme Temps pour le changement, qui permet d'offrir aux participants l'aide nécessaire pour réduire leurs risques criminogènes et répondre aux besoins complexes des clients qui viennent d'arriver au Canada par l'entremise de travailleurs sociaux spécialisés et grâce au rayonnement communautaire. En outre, le programme Temps pour le changement étend ses investissements et en améliore l'efficacité en invitant les anciens participants à ce programme à nous aider à informer la collectivité et à influencer les jeunes.

Cette année, le programme a été couronné de succès pour un participant qui, après avoir échoué sa période de surveillance complète dans les cinq dernières années, a finalement réussi, après avoir adhéré au programme Temps pour le changement. À plus long terme, le succès du programme ne se dément pas non plus, puisque trois participants ont pris part au programme Temps pour le changement plus longtemps que la moyenne (deux ans). Dans ces deux années, de nouvelles accusations ont été déposées contre seulement l'un de ces trois participants, pour un crime non violent.

Pour expliquer les cinq nouvelles accusations déposées, on a constaté qu'un participant devait apporter à son comportement les changements nécessaires, ce qui a fait obstacle au succès du programme; dans certains cas, il avait dû changer d'attitude et de point de vue vis-à-vis de la criminalité. Nous n'avons pas pu prendre connaissance des rapports sur les indicateurs connexes comme l'impact de plus en plus grand constaté dans les comportements ou l'amélioration du fonctionnement en société et les comportements sociaux positifs.

Certaines données observationnelles laissent entendre que si le programme Temps pour le changement ne permet pas de réduire le récidivisme à long terme, il peut en fait diminuer la violence et l'intégration aux bandes de rue. Le programme Temps pour le changement, qui ne permet pas de suivre la stabilité des liens à entretenir au fil du temps, est limité à l'information à propos des participants exclusivement dans les cas où ils ont pris une part active au programme Temps pour le changement. Ce programme ne permet pas de mesurer ni de comptabiliser uniformément l'efficacité des efforts consacrés à réduire les risques. Il faudrait prévoir, dans les éventuels contrats de financement du programme Temps pour le changement, les dispositions à prendre pour améliorer la collecte des données.



Crime Prevention Ottawa

Partners for a safer community

110 Laurier Avenue West, Ottawa, ON K1P 1J1

Tel: **613 580 2424**, ext. **22454**

Fax: **613 580 2593**

Email: **cpo@ottawa.ca**

crimepreventionottawa.ca

Prévention du Crime Ottawa

Ensemble vers une communauté plus sécuritaire

110, av. Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1P 1J1

Tél. : **613 580 2424**, poste **22454**

Téloc. : **613 580 2593**

Courriel : **pco@ottawa.ca**

preventionducrimeottawa.ca

